

Paris,
le lundi 9 octobre 2017

Émetteur : Laurence Sola Téléphone - 01.45.38.81.08 Courriel : Isola@ucanss.fr

Objet : Diffusion des résultats de l'étude portant sur la mobilité professionnelle interne dans les organismes de Sécurité sociale du Régime général

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Dans le cadre de sa mission d'observation prospective des métiers et des qualifications, la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation professionnelle (CPNEFP) a réalisé une étude portant sur la mobilité professionnelle interne dans les organismes de Sécurité sociale du Régime général.

Dans un contexte d'évolution des organisations et des métiers, d'allongement des carrières et de réduction des effectifs, la mobilité professionnelle interne apparaît en effet comme un enjeu et un levier d'adaptation et de développement des compétences au sein des organismes de Sécurité sociale du Régime général.

L'étude sur la mobilité professionnelle interne, confiée au cabinet Itinere Conseil, s'est ainsi attachée à observer et à analyser, pour les employés et cadres, les différents types de mobilité, de façon à recenser les freins et les leviers à son développement et d'élaborer des préconisations d'actions favorisant la réalisation des projets professionnels des salariés.

Les investigations menées se sont organisées autour d'une étude documentaire et statistique d'une part, d'enquêtes qualitative et quantitative, d'autre part. Celles-ci ont été réalisées à différents niveaux (national et local) et ont couvert une pluralité d'acteurs (directions, managers, cadres, employés, représentants des salariés).

Les travaux se sont déroulés sur une période de 12 mois. Leur pilotage a été assuré par la CPNEFP et a associé des représentants de l'Ucanss, des Caisses nationales et des organisations syndicales. Les conclusions de l'étude ont été validées à l'unanimité par la CPNEFP le 23 juin 2017.

En substance, l'étude a pointé comme frein majeur au développement de la mobilité interne une forme de cloisonnement au sein du Régime général, qui induit un manque de connaissances sur les métiers pratiqués dans les autres branches ainsi que sur les compétences attendues. La peur du changement, les contraintes familiales et la réticence à la formation sont également, pour les salariés de l'Institution, d'autres freins à la mobilité. Pour autant, elle a également permis de mettre en exergue des parcours déterminés et réussis de mobilités parfois complexes, et des pratiques RH facilitatrices de mobilité.

Ces conclusions, compte-tenu de leur caractère transverse et interbranches, nourriront les travaux de la CPNEFP, des Caisses nationales et de l'Ucanss, en cohérence avec les orientations définies dans les Conventions d'Objectifs et de Gestion (COG) et les Orientations stratégiques pluriannuelles du Régime général en matière de ressources humaines et de formation professionnelle, qui placent la mobilité comme un enjeu majeur des années à venir.

Plus concrètement, elles donneront lieu à une proposition de plan d'actions visant à positionner la mobilité interne à l'échelle d'une politique institutionnelle, définie par l'employeur, et prenant en compte les caractéristiques des territoires et les pratiques des organismes locaux.

Pour ce faire, une lettre d'information signée par le Président du Comex permettra de clarifier les attentes de l'employeur et les objectifs visés. Elle sera accompagnée d'un kit méthodologique, intégrant des outils testés et évalués lors des expérimentations locales menées en région Nord-Pas-de-Calais et Aquitaine.

Dans l'attente de cette diffusion, nous vous invitons à prendre connaissance de la synthèse de l'étude paritaire sur le site de l'Ucanss.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de notre considération distinguée.



Le Directeur
Didier Malric

Document(s) annexe

(s) :

- Le document de synthèse du rapport final de l'étude,
- Le rapport final de l'étude validé le 23 juin 2017,